40e Année - N° 3083. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 10 Novembre 1928.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A. TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

A Monsieur le Maire de Sisteron

A la séance du Conseil Général du 26 octobre, M. le Préfet des Basses Alpes nous a avisés officiellement qu'une enquête de commodo et incommodo serait ouverte le 5 Novembre 1928 à la Mairie de Sisteron sur le projet de convention à intervenir entre la ville de Sisteron et la Société des Forces Motrices de la Durance. Cette convention tendrait à libérer ladite société de son obligation de construire l'usine génératrice du Pont de Buech contre le paiement d'une indemnité annuelle de 30.000 francs (trente mille) pendant le temps restant à courir sur la concession, soit 67 années environ. Quelques menus avantages de très minime importance seraient en outre accordés à notre cité.

En ma qualité de contribuable Sisteronnais d'abord, en ma qualité de Conseiller Général chargé des intérêts du canton de Sisteron ensuite, je déclare m'opposer à la ratification de cette convention que je considère comme désastreuse pour la ville de Sisteron et la région toute entière et ce pour les raisons suivantes :

Par décret en date du 4 Septembre 1919, la Société des Forces Motrices de la Durance, filiale de la Société d'Alais, Froges et Camargue a obtenu la concession de la chûte de Sisteron dérivant l'eau de la Durance de l'aval de la chûte de Ventavon jusqu'au Pont de Buech.

Les travaux devaient être terminés et l'usine construite au Pont de Buech dans un délai de 4 années à dater de la concession, soit en 1923.

En 1923, la Société se prétendant gênée fut autorisée par décret du 21 août 1923 à équiper *provisoirement* la partie amont de la chûte et à installer une usine *provisoire* au Poët pour alimenter en courant électrique l'usine de produits chimiques de Saint-Auban. Le surplus de la chûte, c'est-à-dire la portion Le Poët-Sisteron avec construction de l'usine au pont de Buech devait être exécuté dans les cinq années qui suivraient la réception de l'usine provisoire du Poët. —

Ce décret autorisant la création d'une usine *provisoire* au Poët n'avait été obtenu de l'autorité publique qu'en raison de ce fait : Une convention particulière était intervenu le 6 août 1923 entre la société des Forces Motrices de la Durance et la ville de Sisteron, convention par laquelle la société s'engageait à continuer les travaux du tronçon Le Poët-Sisteron ; elle s'engageait en outre à payer à la ville de Sisteron la somme de 30.000 frs. (trente mille) par an *jusqu'à la mise en service de l'usine hydro-électrique de Sisteron concédée par décret du 4 Septembre 1919 ou jusqu'à la déchéance ou l'abandon de ladite concession. Il s'agit bien entendu de la déchéance ou l'abandon de la chûte* **totale concédée**, *c'est-à dire la chûte Ventavon-Sisteron.*

Or, aux termes de l'article 1134 du Code Civil, " les conventions légale- « ment formées tiennent lieu de loi à « ceux qui les ont faites. Elles ne peu- « vent être révoquées *que de leur con- « sentement mutuel.* »

C'est pourquoi je demande que la Convention intervenue le 6 août 1923 entre la Société des F. M. de la Durance et la Ville de Sisteron soit exécutée intégralement c'est-à-dire que les travaux du canal Le Poët-Sisteron soient repris immédiatement et l'Usine génératrice du Pont de Buech construite.

Cette obligation est imposée à la Société non seulement par la Convention particulière du 4 août 1923 qu'elle a passée avec la Ville de Sisteron mais encore par le cahier des charges annexé au Décret de concession.

L'article 31 dudit cahier des charges stipule en effet que « si le conces- « sionnaire n'a pas achevé ou mis « en service les ouvrages et l'usine « concédée dans les délais et condi- « tions fixées par le cahier des charges « il encourra la déchéance qui sera « prononcée après mise en demeure « par Décret. » (Journal Officiel du 13 septembre 1919, page 10.035.)

Il apparaitra aux esprits les moins avertis qu'une modeste redevance de 30.000 fr. par an pendant 67 ans est bien loin de compenser le dommage qu'éprouve la Ville du fait de la non construction de l'usine du Pont de Buech La mise en marche de cette usine aurait en effet procuré aux finances municipales des rentrées d'impôts d'un ordre *dix fois supérieur à la redevance indiquée ci-dessus*, en même temps qu'elle aurait procuré au commerce, à l'industrie et à l'agriculture de notre localité une source de profits considérables

C'est pourquoi m'appuyant uniquement sur le droit strict qui dans une Démocratie doit être le même pour tous, je demande qu'il soit fait à la Société des F. M. de la Durance application de l'article 34 du cahier des charges librement accepté par elle.

Et dans le cas ou le ministre des Travaux publics ne croirait pas devoir faire respecter par la puissante Société concessionnaire les clauses et conditions qu'il a imposées lui-même je demande que la Ville de Sisteron exige par *toutes les voies de Droit* l'exécution intégrale de la Convention du 6 août 1923 au bas de laquelle la Société des F. M. de la Durance a librement apposée sa signature.

La population Sisteronnaise éprise de justice et d'égalité ne comprendrait pas qu'il en fût autrement.

En vous demandant M. le Maire de vouloir bien joindre la présente protestation à l'enquête, je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

EMILE GALICI
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES.

Le citoyen Emile GALICI a reçu la lettre suivante :

Sisteron le 3 Novembre 1928.

A Monsieur Emile Galici, Conseiller général des Basses-Alpes. Juge de Paix à Nemours.

Monsieur,

En réponse à l'article de ce jour publié par le Sisteron-Journal votre organe habituel, j'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion publique et contradictoire pour le dimanche 11 ou 18 courant à votre choix à l'effet de donner à nos compatriotes toutes explications utiles relativement au traité intervenu entre la Ville et la Société A. F. C.

Aux Sisteronnais de nous juger.

Faute par vous de me fixer avant le 8 courant la réunion aura lieu, même en votre absence, le dimanche 18.

signé : J. Turcan, 1e adjoint.

Le citoyen Galici a immédiatement répondu par la lettre suivante :

Nemours le 6 Novembre 1928.

A Monsieur J. Turcan, 1e adjoint, Sisteron.

Monsieur

Je serai à la réunion publique le dimanche 18 novembre courant pour apporter à nos compatriotes toute la vérité sur l'affaire que vous aviez publiée autrefois dans votre journal "La Défense" sous le titre "Le Scandale des Forces Motrices de la Durance" Alais-Froges et Camargue.

C'est en effet aux Sisteronnais qu'il appartient de nous juger.

Après nous avoir entendus ils pourront le faire, j'en ai la certitude en toute connaissance de cause.

Emile Galici,
Conseiller Général des Basses-Alpes.

P. S. — Comme il est indispensable que cette réunion qui intéresse au plus haut point les contribuables Sisteronnais se passe dans le plus grand ordre (et c'est là j'en ai la conviction votre vœu le plus cher), je vous prie de vouloir bien désigner deux de vos amis auxquels vous demanderez de se mettre en rapport avec MM. le Dr Robert et Albert Reynaud que je préviens par courrier.

A eux quatre ces Messieurs règleront l'organisation de notre réunion ; nous nous conformerons strictement tous deux à leurs décisions.

Galici.

La Chûte de Sisteron

A propos de l'Enquête

Nos lecteurs ont vu par les avis officiels qu'une enquête était ouverte sur les projets d'abandon de la Chûte de Sisteron par la Société des F. M. de la Durance. Nous avons reçu beaucoup de demandes de renseignements à ce sujet et nombreux sont ceux qui veulent protester et qui n'ont pas le temps matériel de réunir et de classer les éléments de leur protestation. Beaucoup ont cru qu'il suffisait de donner une signature à la mairie. A titre d'indication voici une formule générale que nos lecteurs pourraient adopter individuellent ou collectivement :

Nous (ou je...) soussignés protestons contre le désir formulé par la société des Forces Motrices de la Haute-Durance d'abandonner la chûte de Sisteron qui devait être réalisée par la construction d'un canal d'amenée des eaux entre Beynon et Sisteron.

Les engagements de la société étaient formels ; nous attirons l'attention de M. le Ministre sur ce fait important, que sur un tracé de 10 kilomètres Le Poët-Sisteron, c'est une chûte de 33 mètres pouvant utiliser 80 mètres cubes d'eau, qui est abandonnée définitivement. Cette chûte ne peut être aménagée que par la continuation du canal Beynon-Le Poët.

Il es impossible à une société qui serait dans l'obligation de reprendre les eaux au Poët au niveau de la Durance d'assurer la dépense du projet *car le canal sur toute sa longueur* ne pourrait être *qu'un souterrain.*

Le plateau qui sépare le Poët de Sisteron se trouve à Sisteron au moins à 30 mètres au-dessus du niveau de la Durance. C'est donc une perte définitive de *25.000 kilowats* que la société veut imposer. C'est l'effritement d'une richesse nationale. Nous le crierons bien haut.

Au point de vue local, et si les pouvoirs publics restaient indifférents à nos protestations en donnant satisfaction aux Forces Motrices de la Durance, nous demandons que l'indemnité accordée à la ville de Sisteron soit au moins égale aux trois quarts des redevances qui seraient tombées dans la caisse municipale si une force de 45.000 kilowats avait été produite sur le territoire de la commune. Les promesses de cession de bâtiments, de fourniture de courant à 55.000 volts, sont des avantages éventuels, aléatoires et illusoires.

En résumé, nous protestons énergiquement contre l'abandon des Chûtes de Sisteron et subsidiairement contre l'indemnité dérisoire de 30.000 francs proposée à la ville de Sisteron. Ceci ne paierait pas même le droit d'établissement du côté de la Baume d'une ligne transport de 20.000 kilowats que la ville de Sisteron était en droit de considérer comme provisoire.

(*Signatures*).

Touristes des Alpes

Musique.— Ainsi que nous l'avions prévu l'appel lancé par la Commission provisoire des Touristes des Alpes a eu pour effet d'amener mardi soir à la salle un fort noyau de musiciens.

Après un court exposé fait par M. Lieutier et de l'avis unanime il a été décidé que la musique, pour le bien du pays, devait encore aller de l'avant, qu'il y avait lieu de lui assurer une vitalité en faisant appel au puissant appui moral et financier des membres honoraires. La Commission définitive a été ensuite élue comme suit :

Président : Pascal Lieutier,
Vice-président : Emile Paret,
Trésorier : Avit Arnaud,
Adjoint : Paul Vernet,
Secrétaire : Marcel Delaye,
Adjoint : Louis Borrély,
Archivistes : Henri Durbec,
Ernest Espinasse, René Mevolhon.

A l'issue de cette élection il est décidé de fêter Sainte-Cécile avec le cérémonial habituel, c'est à dire un concert-bal. A cette occasion un programme est mis à l'étude.

© VILLE DE SISTERON

TIRAGE DE LA TOMBOLA DE L'EXPOSITION DE LA DURANCE

Liste des numéros gagnants

Le numéro 24.239 gagne un BON DE LA DEFENSE NATIONALE de 10.000 francs
— 10.431 — une Chambre à coucher acajou massif
— 24.063 — une machine à coudre " Mundlos "
— 14.541 — une bicyclette " Automoto "
— 6.190 — un service de table 74 pièces
— 14.978 — une statue " La Perle "
— 5.551 — une paire vases décorés
— 9.742 — une mallette
— 20.663 — un sac de Dame
— 14.707 — un voyage en taxi pour 3 personnes Sisteron Séderon, retour par la vallée de la Méouge.
— 11.392 — une paire chaussures " Le Taureau " au choix
— 18.799 — Une mallette
— 11.762 — une paire chaussettes soie
— 8.556 — un Foulard en soie
— 16.253 — une paire bas de soie
— 18.217 — une série de casseroles avec filtre émail décoré
— 15.925 — un seau et broc émail
— 6.592 — une boite biscuits Brun,
— 13.354 — huit boites biscuits Brun
— 14.294 — six boites phoscao
— 14.645 — une lampe veilleuse électrique avec abat-jour
— 22.935 — un sac de dame
— 3.273 — un pantalon homme en drap
— 24.076 — un service pour fumeur
— 15.256 — un plateau dessert
— 22.066 — deux dessus coussins broderie artistique
— 9.700 — une paire rideaux
— 12.305 — une chemise-culotte " Mauricette "
— 9.732 — une chemise dame broderie
— 23.777 — une boite 6 pelotes coton retord
— 6.721 — une veste tricot fantaisie
— 20.970 — un gilet dame jersey de soie
— 11.932 — une parure enfant " Mauricette "
— 16 293 — un flacon essence de lavande pure
— 11.862 — une parure bretelles et jarretelles
— 15.453 — six culottes enfant " Petit Mousse "
— 14.106 — un tablier dame fantaisie
— 4.329 — deux robes tricotées pour enfants
— 10 216 — une chemise homme avec cravate soie
— 21.373 — une combinaison fantaisie crême
— 21.240 — une parure rose
— 9.038 — un pull-over pour dame
— 15.406 — douze boites poudre de riz " Coty "
— 18.507 — un flacon " Rêve d'Or " Piver
— 12.439 — une écharpe soie fantaisie
— 24.177 — un étui cuir pour boules
— 8.868 — une chemise homme
— 11.821 — une chemise homme avec col
— 11 125 — une chemise homme avec deux cols
— 10.980 — une veste pour garçonnet. crépin
— 15,010 — un pull over pour homme
— 7.684 — une combinaison bleue pour homme
— 10.681 — un coupon drap Jalon
— 11.398 — —
— 10 737 — un pantalon foncé Neyret
— 19.766 — un gilet gris
— 16.141 — un gilet gris
— 24.015 — une glace fantaisie avec cordelière
— 4 585 — un réchaud flamme bleue gaz de pétrole
— 1.992 — un faitout émail
— 7.366 — un coupe papier artistique
— 12.419 — même lot
— 14 213 — même lot
— 4.421 — un stylomine météore
— 8.786 — même lot
— 17.021 — même lot
— 8 238 — un parapluie dame Revel
— 1.067 — une casquette l'Aérée
— 12.596 — une casquette
— 19.204 — même lot
— 22.677 — même lot
— 23.227 — un devant de lavabo
— 7.997 — un fauteuil bois courbé pour enfant
— 21.008 — une boite Otocif
— 11.981 — une soupiére émail noire
— 11.693 — un Casaquin jersey de soie
— 4 862 — un livre reliure
— 24.151 — un saucisson
— 22.576 — un saucisson
— 23.759 — une vessie graisse blanche
— 1.657 — trois bouteilles vin vieux
— 21 092 — une bouteille liqueur Mazarine
— 23.342 — une soupière émail bleue
— 23.433 — une soupière émail à carreaux
— 15.316 — - -
— 9.712 — une robe mode
— 22.730 — un Casaquin mauve
— 19.841 — un - bleu
— 6.251 — une écharpe soie fantaisie
— 16 416 — un égoutoir avec louche et écumoire émail
— 12.630 — une vessie de graisse de 3 kilos
— 5.765 — un kilog saucisson Mireille
— 16.334 — un kilog Margarine
— 23.996 — deux bouteilles liqueurs Nabana et Keimann
— 8.863 — Trois bouteilles Vérillac
Le numéro 12.457 gagne trois caissettes chocolat Menier
— 17.955 — Six boites Kub
— 21.126 — un Coffret chicorée
— 14 886 — même lot
— 7.788 — un objet d'art "Chiens Bergers
— 16.228 — un Coffret laque garni bonbons fins
— 2.210 — deux bouteilles "Suze"
— 22.021 — six boites conserves Mireille
— 3.041 — quatre repas soignés
— 18.257 — quatre repas soignés
— 23.958 — une corbeille de fruits premier choix
— 13.597 — une paire chaussures luxe pour dames "Le Menhir"
— 11.422 — un coffret biscuits Coste
— 21.819 — deux boites spécialités Alsa
— 9.439 — une boite biscuits Cauvy
— 6.775 — une casquette valeur 20 francs
— 18.590 — même lot
— 9.192 — un flacon essence lavande pure
— 8 229 — trois kilos pâtes Pol
— 14.737 — six tablettes chocolat Damoy
— 20.135 — une table et une chaise Louis XV miniatures
— 23.820 — trois bouteilles Cap Corse blanc
— 6.409 — - rouge
— 1.518 — six paquets thé "Twinings"
— 22.637 — un fut 35 kilos huile Mobiloil
— 23.311 — une boite Culottes Petit Bateau
— 5.963 — un Chale mode laine et soie
— 16.458 — une bouteille Bénédictine
— 19.294 — - Cointreau
— 24.193 — Quatre repas
— 19.675 — douze entrées au Casino-cinéma
— 1.130 — sept litres huile de table
— 11.628 — un sac de dame
— 20.779 — une musette toile
— 24.546 — une cartouchière
— 8.724 — un panier artistique, osier peint
— 17.950 — -
— 5.989 — un rasoir sureté
— 3 066 — un tableau encadré
— 11 189 — deux bouteilles "Amandina"
— 22.223 — un appareil "Fly Tox"
— 8.797 — dix véritables Sisteronnais
— 9.901 — six brosses à dents
— 15.763 — -
— 19.073 — trois boites savon dentifrice
— 20.433 — - poudre de Beauté
— 18.147 — - savon
— 8.148 — - crème beauté
— 8.129 — quatre boites savon toilette
— 12.456 — une lampe électrique abat-jour
— 5.981 — quatre bouteilles assorties
— 20.125 — cinq boites tablettes "Rialta Meunier"
— 12.492 — quatre boites biscuits Guilbout
— 23 011 — huit tablettes Kohler
— 9.093 — un lot pâtes alimentaires
— 16.037 — une boite biscuit Goby
— 11.854 — un bidon huile Texaco
— 23.535 — id
— 22.615 — une ombrelle artistique
— 3.918 — un coffret laqué garni bonbons fins
— 3.934 — une paire chaussures dames
— 8.478 — - vases terre cuite
— 18.953 — Briquet et fume-Cigarettes
— 7.386 — deux amphores (Poterie des Alpes)
— 8.629 — une descente de lit
— 12 604 — Cinq bouteilles 1/2 Byrrh
— 20.239 — une - Dubonnet
— 3.834 — deux - Fruita
— 21.856 — trois - Bordeaux
— 19.007 — deux - Mousseux Grandin
— 11.827 — trois - Sermet
— 13.402 — une paire sandales bébé
— 6.350 — une -
— 6.899 — une - pantouffes
— 21.017 — une bouteille Bigallet
— 14.610 — 6 flacons alcool menthe
— 20.553 — Un coffret dessert Grenoblois
— 18.952 — 100 kilos pommes de terre
— 16.554 — une caisse bière
— 2 060 — 3 saucissons de Lyon
— 10.213 — 12 échantillons alcool menthe
— 6.715 — 1 kilo café torréfié
— 11.358 — id. (Barral-Laugier)
— 3.172 — Pâtes Scarameli
— 22.692 — un paletot Dame
— 21.949 — Une pélerine enfant (douillette)
— 9 330 — 2 bouteilles Duc d'Anjou
— 2.904 — Bon pour un grand chiffre argent
— 23.841 — deux cache-pot
— 13.250 — une pendule art nouveau
— 14.634 — une bouteille Heidsieck
— 19.619 — une boite biscuit Coste
— 14.451 — douze demi bouteilles mousseux
— 7.780 — deux bouteilles Mercier
— 9.378 — deux bouteilles vins vieux
— 22.830 — cinq boites confitures Picon

AVIS. — Nous tenons à déclarer que malgré toute l'attention que nous avons mise pour éviter des erreurs de chiffres dans la tombola ci-dessus nous ne nous rendons pas responsables de celles qui ont pu se glisser.

Crédit à l'épargne

L'agence de Sisteron de cette intéressante société de Capitalisation a été de nouveau favorisée.

Au tirage du 2 novembre les sociétaires suivants ont été remboursés à 1.000 frs. No 113.013 tarif D à Mlle Alphonse Huguette. No 115.839 tarif D. à M. Bardonnenche René. Depuis le début de l'anné, cette agence a eu des gagnants à chaque tirage mensuel.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Par arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes en date du 31 Octobre 1928 :

Une enquête est ouverte sur l'avant-projet présenté par la société des Forces Motrices de la Durance, en vue d'obtenir la disjonction de la partie aval de la concession de sa chute de de Sisteron sur la Durance et la transformation en usine définitive de l'usine provisoire du Poët.

A cet effet les pièces définissant cet avant-projet et un projet d'avenant au cahier des charges de la concession de Sisteron, resteront déposées pendant 15 jours du 5 au 20 Novembre inclus pour être communiquées sans déplacement pendant cet intervalle de 10 heures à midi et de 12 à 17 heures aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

Des registres seront ouverts pendant le même temps aux mêmes lieux, pour recevoir aux heures ci-dessus indiquées les observations auxquelles pourra donner lieu le projet dont il s'agit.

* * *

Nous prions instamment toutes les personnes intéressées à la prospérité du pays d'aller à la mairie consulter le dossier de la chûte de Sisteron et d'apposer une vigoureuse protestation. sur un cahier. Il s'agit de l'avenir de Sisteron. Deux y sont déjà inscrites : celles du Dr. Robert et Blanc Louis, actuellement à Montpellier. Suivons leur exemple.

Collège de Sisteron.

Résultats des examens du baccalauréat première partie :

Reçus définitivement : Chastel Emile Bonfils Paul, (session de Juillet).

Hodoul Emile, Charamat Fabien, (session d'octobre).

Comité des Fêtes. — Le tirage de la tombola a eu lieu dimanche dernier dans la salle des Variétés-Cinéma mise gracieusement à la disposition du Comité par M. Fabre, le sympathique propriétaire de ce nouvel établissement

C'est le No 24.239 qui gagne le bon de la Défense Nationale de 10.000. fr.

Un grand bal clotura la dernière manifestation des grandes fêtes du mois d'Aout.

Les membres du Comité des Fêtes adressent leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui par leurs souscriptions ou dons ont contribué au succés de nos fêtes.

Il remercie également M. le Sénateur Flaissières, maire de Marseille, ainsi que notre très aimable compatriote M. Lucien Gilly, inspecteur principal de la Maison Picon et Cie qui assurèrent le succès difinitif de la tombola par l'écoulement rapide des derniers billets sur la place de Marseille.

Félicitons Mlle Marcelle Figuière, employé de commerce chez M. Jean Baume qui arrive en tête avec un placement de 27 carnets et à qui est attribué le plafonnier offert par le Comité.

Aux combattants. - *Convocation*

Les membres du bureau et de la Commission d'apurement sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu Jeudi soir dans une salle de la mairie pour entendre lecture des statuts de la fédération modifiés et envoi de deux délégués à Manosque pour le dimanche 18 courant.

Chiffre d'affaires et Taxe d'abattage. — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie le lundi 12 courant aux heures habituelles.

Les retardataires du chiffre d'affaires qui ne se présenteront pas seront l'objet de poursuites.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à samedi prochain la publication des poésies provençales de notre ami et collaborateur Bérard de Peyruis.

Agent général d'assurances expérimenté libre proch. prendrait portefeuille même peu important à Sisteron. Connaît la contrée. Prendre adresse au bureau du Journal.

ETAT-CIVIL

du 7 au 10 Novembre 1928.

MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Néant

NAISSANCES

André-Raymond-Louis Valette, rue de la Coste.

DÉCÉS

Lucien-Michel Chave, 59 ans, rue Saunerie. — Henri Richaud, hôpital.

CONSERVEZ

la fraicheur de votre teint, et embellissez-le en employant **LA CREME ESTEREL** qui nourrit l'épiderme

Dépot, Pharmacie BLANC

Rue de Provence — SISTERON

Dr AUDIBERT ROUSSET

33, Boulevard Philipon - Marseille

nez, gorge, oreille, larynx chirurgie de la Tête et du Cou.

Consultation : **18 novembre** *de 8 h. à midi (Hôpital Sisteron)*

Le cabinet dentaire de M. Silvy (situé Traverse de la Place) est ouvert les Samedi, Dimanche matin et Lundi.

On demande bonne ménagère 40 à 50 ans pour s'occuper intérieur villa et petit jardinage pour habiter à l'année Châteauneuf-Val-St-Donat.

Ecrire à M. MOURACHON N., 40, Rue Danremont, Paris.

A VENDRE

MOTO 4 HP.

Marque Terrot, en bon état.

S'adresser à Mme Veuve BONNET, **Vins,** *Rue Droite,* SISTERON.

La Torréfaction de café F. LATIL demande **Représentants**

Ecrire 16 Rue du Bosquet, MARSELLE

Tribunal de Commerce de Digne

Liquidation judiciaire

Les créanciers du sieur **BERGER André,** négociant, demeurant à Sisteron, sont invités à se réunir au Palais de Justice à Digne le **14 Novembre** mil-neuf-cent-vingt-huit **à 14 heures** pour délibérer sur la formation d'un concordat.

Le Greffier du Tribunal :
GUIEU.

Tribunal de Commerce de Digne

Liquidation Judiciaire

BASCIANO

Avis aux créanciers

Messieurs les créanciers du sieur **BASCIANO Gaëtano,** épicier à **Château-Arnoux,** sont invités à se rendre en personne ou par fondés de pouvoirs au Tribunal de Commerce de Digne le **14 Novembre** mil-neuf-cent-vingt-huit à **quatorze heures,** par devant Monsieur **Caron,** juge commissaire de la liquidation judiciaire à l'effet de faire vérifier leurs créances.

Remettre les titres et bordereaux entre les mains du liquidateur ou au greffe du Tribunal.

Le Greffier du tribunal :
GUIEU.

CAFES TORRÉFIÉS Napoléon QUILICI

SALON (B-d-R) demande partout même dans villages **représentants** (hommes ou dames). Gros bénéfices.

VARIETÉS - CINÉMA

Séances Samedi à 9 heures, Dimanche matinée à 3 h. 30 et soirée à 9 h.

Orchestre symphonique

Cette semaine les Variétés présentent un programme tout hors-série.

La grande vedette **Priscilla Déan** se remarquera dans

La sirène de Séville

Au cours du drame le public assistera à une impréssionnante course de taureaux. Le spectacle terminera par une fine comédie humouristique avec le célèbre comique

ZIGOTO

dans **Le Prince qu'on sort**

Durant la Corrida, l'orchestre exécutera la fantaisie de Carmen.

Prochainement : **Le Chemineau,** d'après le roman de Jean Richepin.

CASINO - CINÉMA

Samedi 3, Dimanche 4, matinée, soirée

— Trois représentations de gala —

Paramount-Actualités

PAN DANS L'ŒIL

comique en 2 parties

Beatrice Cenci

Ce film de la renaissance italienne luxueuse et passionnee offre la splendeur de ses décors et la tragédie de ses épisodes, d'une façon exacte et surprenante à la fois. Magistralement interprété par **Maria Jacobini.**

Art Dentaire Moderne

Maladies de la bouche et des dents

E. CASAGRANDE

Dentiste

Médaillé de la Reconnaissance Française et Italienne

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Appareils or et caoutchouc
Dentiers fixes sans palais
Couronnes et **Bridges,** etc.

— *Prix modérés* —

Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

Transports - Sable - Gravier
Vente de Fumier
Bois de Chauffage scié ou non
PRIX MODÉRÉS

S'adresser

Joseph ANDINE

- 7 Rue de Provence - **SISTERON**

Conséquences de l'asthme

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue, quand il est négligé, des complications redoutables du côté du cœur. On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900

Une boite est expédiée contre mandat de 4 francs (impôt-compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri IV, à Paris.

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)

Ancienne Banque CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours — **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon**

BUREAUX AUXILIAIRES — GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) VEYNES (Jeudi) L'ARGENTIERE (samedi)

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Location de Coffres-forts.

PORCS CASTEL Elevage VIERZON (Cher)

A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, l'expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 50 fr. la pièce. DES PORCS DE 1er CHOIX. — Demandez-moi mes prix pour toutes catégories. Ecrivez-moi.

Cycles - Motos

PEUGEOT, MAGNAT-DEBON ALCYON, MONET et GOYON

Voir les derniers modèles chez l'agent Charles FERAUD, Sisteron (à coté de la Poste)

Location d'Automobiles

-:- Voitures fermées et confortables -:-

TAXI - ALIBERT

CAFE DES ALLIES

Téléphone 3. *SISTERON.*

Location d'Automobiles

les taxis : JEAN GALVEZ

sont les mieux suspendus et les meilleur marché au kilomètre, adressez-vous

12, Rue de Provence, SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

les Automobiles CITROËN SONT :

simples-robustes-économiques-bon marché

COMPAREZ LES PRIX ! !

Une conduite intérieure CITROEN cataloguée 25.600 frs. est livrée avec éclairage et démarages électriques, dispositif d'éclairage "Code" avertisseurs de ville et de route, essuie glace automatique ; montre, compteur kilométrique, indicateur du niveau d'essence, freins sur les 4 roues avec *Servo-frein* filtres à air, à huile et à essence, thermomètre de radiateur, miroir rétroviseur, peinture émail avec filets, garnitures intérieures, premier choix, sièges ajustables à volonté, outillage complet, 5 roues garnies, enjoliveurs de roues, etc., etc.

Demandez des renseignements sur la FAMILIALE 6 places 9 cv. et sur la conduite intérieure demi-luxe à 22.600 francs.

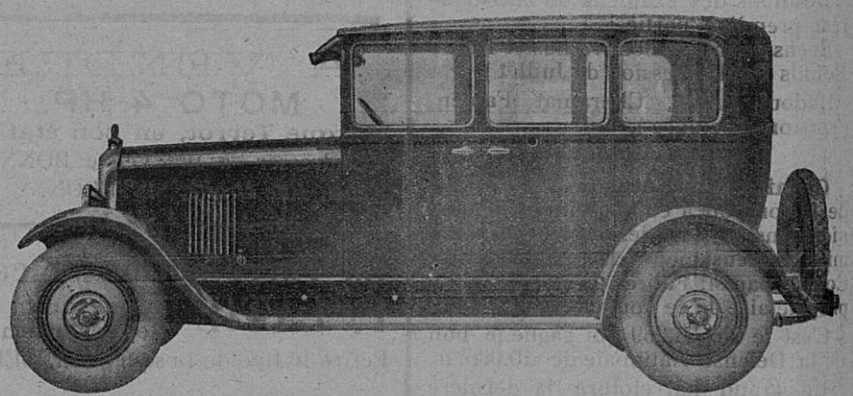

atelier Mécanique de réparations

AVEC OUTILLAGE PERFFCTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place
IMMEDIATE
par
presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON